

On s'est souvent demandé pourquoi une personne inflige de mauvais traitements à une autre et pourquoi la victime tolère la situation. Les réponses des témoins ont révélé que les motifs de l'un ou l'autre de ces comportements témoignent de la nature complexe des mauvais traitements infligés aux aînés. Aucune cause en particulier n'a été dégagée; aucune théorie n'a permis d'expliquer tous les cas de mauvais traitements infligés aux personnes âgées ni même la plupart d'entre eux. Les témoins ont plutôt parlé de facteurs qui prédisposent aux mauvais traitements, d'indicateurs causaux, de l'effet conjugué de divers facteurs.

Berdie Darrah, de La Voix, a évoqué plusieurs facteurs comme «le cycle de la violence familiale» qui ne prend pas fin après un certain âge. «Une famille qui résout ses problèmes dans l'agressivité continuera toujours de les régler ainsi». «Le comportement pathologique de l'enfant à problèmes [qui] a des conséquences beaucoup plus profondes sur le parent qui se fragilise en vieillissant, généralement la mère». Elle a rappelé «les attitudes négatives de la société» face aux aînés<sup>30</sup>.

Elizabeth Podnieks, de l'École des sciences infirmières de l'Institut Ryerson, a exposé au Comité trois théories fondamentales de la violence : le **modèle environnemental** selon lequel les situations actuelles et les conditions sociales constituent les principales causes du comportement agressif; le **modèle pathologique** selon lequel le comportement agressif est déterminé uniquement par les troubles personnels ou pathologiques de l'agresseur; et le **modèle développementaliste** selon lequel la violence conjugale est un comportement acquis qui se transmet de génération en génération, par l'entremise de profils de comportement établis<sup>31</sup>.

Des témoins ont parlé de ce qu'on appelle parfois les dénominateurs communs dans les ouvrages sur la question, le plus fréquent étant «l'abus de pouvoir fondé sur le rapport de force entre l'agresseur et la victime. Cet abus de pouvoir peut refléter des différences sur les plans physique, affectif, social et économique et sur

---

<sup>30</sup> Darrah, 2:8.

<sup>31</sup> Podnieks, Témoignage devant le Sous-comité, acétate IIIg, 16 février 1993.